N°10
Avril-Mai-Juin 2025

Ecologie et Société
La lettre

L'espace de mobilisation et d'expertise « Écologie et société » s'est donné pour ambition de porter un autre regard sur le monde, en mettant en lien les problématiques environnementales avec les questions sociales et démocratiques, et en redonnant à la nature toute son existence.

Sommaire

* Les dessous de la Politique Européenne en matière d'extractivisme .... p. 2
* Une LOA très productiviste .... p. 8
* Retour sur l'Interlude des Soulèvements de la Terre .... p. 9

Edito

L'année 2025 est enserrée entre deux événements majeurs : le début du second mandat de Donald Trump en janvier et le 30ème sommet de l'ONU sur le climat (COP30) au Brésil à la fin de l'année. D'un côté le roi du carbo-capitalisme dont un des mots d'ordre est « forer, forer, forer », comme si l'extractivisme avait besoin de ses encouragements ; de l'autre les timides tentatives d'une diplomatie climatique de plus en plus impuissante.

Effrayante et désespérante à biens égards, c'est pourtant bien cette situation qui doit nous pousser à approfondir les luttes écolo-sociales. Plus que jamais, chaque grand projet polluant stoppé, chaque lutte écologiste victorieuse, chaque contre-réforme empêchée sont des victoires contre le fascisme qui vient.

Deux dates à retenir pour réfléchir et agir cet été :

• Les Résistantes 2025 : Rencontres des luttes locales & globales, du 7 au 10 août dans l'Orne
http://lesresistantes.fr/

• L'université d'été des mouvements sociaux et des solidarités, du 23 au 26 août à Bordeaux
https://www.uemss.org/

Les résistantes 2023 © Julien Coudsi

Ours

Ont collaboré à ce numéro : Marie-Paul Murail, Lawryn Remaud, Gilles Sabatier.

Comité de rédaction : espace Écologie et Société
Maquette et mise en page : Jean Noviel
Contact : ecologie-societe-contact@attac.org
Attac France : www.france.attac.org

Les dessous de la Politique Européenne en matière d'extractivisme

Pour l'Union Européenne et le monde capitaliste, nous devrions démultiplier les projets d'extraction minière pour répondre aux besoins de la prétendue « transition écologique ». Comme le souligne une étude récente, « l'exploitation minière est une industrie multimillionnaire. Investir dans celle-ci est risqué, mais les bénéfices peuvent être énormes. Ces avantages sont concentrés entre les mains de quelques-uns. Ces dernières années, les institutions internationales et du monde capitaliste en général, ont conclu qu'un certain nombre de minéraux sont essentiels à une transition verte qui rompt avec une économie basée sur les combustibles fossiles. Cette transition est basée sur le développement technologique et ne renonce pas à la croissance économique. C'est plutôt une nouvelle stratégie pour atteindre une croissance illimitée. Mais le développement technologique a une base matérielle. Ces minéraux critiques comprennent le lithium, le cuivre, le cobalt, le nickel, le graphite et les terres rares. »[1]

Pour mémoire l'extraction minière est l'industrie la plus polluante au monde du fait des quantités énormes de déchets toxiques qu'elle produit, des atteintes graves à la biodiversité, de la pollution des sols, de la consommation énorme d'énergie et d'eau, sans compter les atteintes aux droits des populations locales et les guerres souvent liées à cette industrie lucrative. Elle est par ailleurs responsable de 8 % des émissions de gaz à effet de serre !

Le pacte vert européen

L'Union Européenne s'est dotée en 2019 d'un « Pacte vert » défini par la présidente de la Commission Ursula von der Leyen comme «la nouvelle stratégie de croissance» de l'UE destinée à réduire les émissions de gaz à effet de serre, «tout en créant des emplois et en améliorant notre qualité de vie» ; l'un de ses objectifs est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'au moins 55 % d'ici à 2030. Pour cela différentes politiques ont été mises en œuvre, notamment le développement des énergies renouvelables, l'interdiction de vente de voitures neuves thermiques à partir de 2035 dans les pays membres et toutes espèces de mesures pour assurer la « transition climatique » sans réduire la croissance économique. La présidente de la commission parle bien d'une « nouvelle stratégie de croissance ». L'idée est donc bien de produire autant d'énergie - voire plus - mais « décarbonée », de produire autant de véhicules individuels mais électriques, etc.

Ces technologies dites « vertes » exigent un usage croissant de matières premières, impliquant un développement exponentiel de l'extraction minière partout dans le monde.

La loi européenne sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act ou CRMA

En mai 2024 l'union Européenne a mis en application la loi européenne sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act ou CRMA), présentée comme outil indispensable pour assurer notre « transition climatique »[2].

L'objectif climatique est clairement affiché : « Pour réaliser la transition écologique de l'UE, il faudra renforcer la production locale de batteries, de panneaux solaires, d'aimants permanents et d'autres technologies propres. Un accès abondant à une variété de matières premières sera nécessaire pour répondre à la demande correspondante ». C'est sûrement cet affichage « vert » qui a fait voter en masse les parlementaires européens pour cette loi, et pourtant...

1. « Néocolonialisme au nom de la transition verte, L'exploitation minière des terres rares à Madagascar », https://odg.cat/wp-content/uploads/2025/02/NeocolonialismTransitionVerte_FR.pdf

2. Cette loi a été adoptée par le parlement en décembre 2023 avec une quasi-unanimité des voix.

Les dessous de la Politique Européenne en matière d'extractivisme

« Du sang sur le green deal »

Une étude de novembre 2023 (juste avant l'adoption du CRMA par le parlement) publiée par l'Observatoire des multinationales (Paris) et Corporate Europe Observatory (Bruxelles), intitulée « Du sang sur le Green Deal », remet en question les beaux discours verts de l'UE. L'étude montre comment les industriels de l'aéronautique et de l'armement, et leurs alliés au sein de la Commission et dans les capitales européennes, ont fait pression avec succès pour s'assurer que de nouvelles mines seraient bientôt ouvertes sans aucune assurance à ce qu'elles servent effectivement à la transition climatique et même avec de forts risques que les métaux extraits servent à fabriquer des armes. Ils se sont notamment assurés que la liste officielle des minéraux critiques de l'UE inclurait bien l'aluminium et le titane, deux métaux essentiels à leurs intérêts mais d'une utilité limitée (surtout le titane) pour la transition climatique.
D'ailleurs la présentation du CRMA sur le site de l'UE inclut dans les objectifs de cette législation que les minerais seront aussi nécessaires pour « les chaînes de valeur industrielles : les matières premières non énergétiques sont liées à toutes les industries, à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement pour les technologies stratégiques, telles que les technologies des secteurs de l'espace et de la défense et enfin pour les progrès technologiques et l'amélioration de la qualité de la vie qui dépendent d'un nombre variable et croissant de matières premières. »
« L'exploitation minière est une activité intrinsèquement sale, en Europe comme ailleurs, rappelle Lora Verheecke de l'Observatoire des multinationales. Nous avons besoin d'une véritable discussion politique sur la consommation européenne de matières premières critiques, et sur quelles utilisations doivent être priorisées. L'industrie de l'armement ne devrait pas bénéficier de passe-droit en se cachant derrière la nécessité de la transition énergétique. »
Bram Vranken, chercheur au Corporate Europe Observatory et expert du lobby européen de la défense ajoute : « L'industrie de l'armement fait pression depuis des années pour obtenir un accès plus facile aux matières premières. Elle utilise aujourd'hui de manière opportuniste l'urgence climatique pour obtenir enfin les soutiens publics et les dérégulations environnementales qu'elle souhaitait. Au lieu de rendre notre économie plus verte, le CRMA risque surtout d'augmenter les profits d'une industrie impliquée dans l'exportation d'armes dans le monde entier. »[3]

Pour les rédacteurices de cette étude, la loi européenne sur les matières premières critiques s'est transformée en « open bar » pour les industriels les plus polluants et les plus problématiques. Ils ont exercé un lobbying agressif pour s'assurer que les métaux qui les intéressent bénéficient du même soutien public et des mêmes dérégulations environnementales que ceux qui sont réellement utiles à la transition climatique.
Et ils concluent : « Prenant prétexte de l'urgence climatique, l'Union européenne a signé un chèque en blanc aux compagnies minières et à des industries problématiques, sans se poser les questions nécessaires sur quels sont les minerais réellement critiques, pour quelles utilisations et quels objectifs, et sans hiérarchiser et discriminer entre les utilisations. Cela ne peut que mettre en péril les objectifs climatiques de l'UE, en rendant le Green Deal à la fois plus coûteux, et moins populaire auprès des populations affectées par l'exploitation minière. Et cela ne rendra probablement pas non plus l'Europe plus sûre, puisque les métaux seront utilisés pour fabriquer des armes qui seront ensuite exportées dans le monde entier. »

Les matières premières critiques

34 matières premières critiques ont été recensées par le CRMA, et parmi elles une

3.. https://multinationales.org/fr/enquetes/du-sang-sur-le-pacte-vert

Les dessous de la Politique Européenne en matière d'extractivisme

liste spécifique de matières premières stratégiques (en gras dans la liste) créée pour les matières dont la fourniture devrait augmenter de manière exponentielle, qui ont des exigences complexes en matière de production et qui sont donc confrontées à un risque plus élevé de problèmes d'approvisionnement : **aluminium/bauxite/alumine** ; charbon à coke ; **lithium** ; phosphore ; antimoine ; feldspath ; **terres rares légères** ; scandium ; arsenic ; spath ; fluor ; magnésium ; **silicium métallique** ; barytine ; **gallium** ; **manganèse** ; strontium ; béryllium ; **germanium**, **graphite** ; tantale ; **bismuth** ; hafnium ; niobium ; **titane métal** ; bore ; hélium ; **métaux du groupe platine** ; tungstène ; cobalt ; **terres rares lourdes** ; phosphorite ; vanadium ; **cuivre** ; **nickel**.

Cinq secteurs stratégiques sont identifiés par l'UE : les énergies renouvelables, l'électromobilité, l'industrie, les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'aérospatial et la défense.

L'UE soutient que sans les matières premières critiques, la plupart des secteurs de la société cesseraient de fonctionner, car elles sont présentes dans de nombreux appareils de la vie quotidienne et dans des produits essentiels à l'économie de chaque État membre.

Aujourd'hui, un large éventail de technologies clés, des puces aux batteries, en passant par les smartphones et tous les appareils électroniques, repose sur les propriétés physiques uniques de certaines matières premières critiques.

Au cours des dernières années, les accumulateurs électriques au lithium ont envahi de nombreux objets, sous diverses formes. Les piles (accumulateurs non rechargeables) alimentent les cigarettes électroniques jetables, les cartes d'anniversaire musicales, les jouets, les babioles des marchés de Noël, les prothèses auditives, etc. Les batteries proprement dites (accumulateurs rechargeables) font fonctionner téléphones portables, ordinateurs, tablettes, GPS, montres connectées, outils électroportatifs, drones, trottinettes, vélos, motos et voitures, pour ne citer que les usages les plus répandus. Petit à petit tous ces objets ont été rendus indispensables au quotidien de toutes et tous, ce qui donne un argument de plus aux industriels et aux dirigeants européens pour rendre indispensable le développement de l'extractivisme à n'importe quel prix.

La géopolitique des matières premières critiques

Les matières premières critiques sont principalement achetées en dehors de l'UE. Celle-ci ne sera jamais autosuffisante, mais elle vise à diversifier son approvisionnement[4].

Actuellement, pour certaines matières premières critiques, l'UE dépend uniquement d'un seul pays.

• la Chine fournit 100 % de l'approvisionnement de l'UE en terres rares lourdes ;
• la Turquie fournit 98 % de l'approvisionnement de l'UE en bore ;
• l'Afrique du Sud fournit 71 % des besoins de l'UE en platine.

La Chine est le premier fournisseur mondial pour la majorité des matières premières critiques, y compris la barytine, le bismuth, le gallium, le germanium, le magnésium, le graphite naturel, toutes les terres rares (lourdes et légères), le tungstène et le vanadium.
Bien que la Chine reste un fournisseur important de l'UE, un certain nombre de matières premières critiques proviennent des pays européens : par exemple, le charbon à coke et le cuivre de Pologne, l'arsenic de Belgique, le hafnium de France, le strontium d'Espagne ou le nickel de Finlande.

Pour réduire sa dépendance vis à vis des pays tiers, **l'UE s'est fixé les objectifs suivants pour 2030** :

4. https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/critical-raw-materials/#0

Les dessous de la Politique Européenne en matière d'extractivisme

• Les matières extraites doivent venir à 10 % au moins de l'UE, contre actuellement 3 %, ce qui implique nécessairement de relancer l'extractivisme en Europe ; les pays membres s'y emploient notamment la France en lançant son nouveau programme d'identification des ressources minérales françaises[5] et en lançant des projets comme celui d'Imerys dans l'allier pour l'extraction et la transformation de lithium. Les projets fleurissent dans toute l'Europe.

• La transformation des ressources doit se faire au moins à 40 % dans l'UE.
Le recyclage de la consommation annuelle doit se faire au moins à 25 % dans l'UE.

• Pas plus de 65 % de la consommation annuelle de l'Union doit provenir d'un seul pays tiers pour chaque matière première stratégique qui se trouve à un stade de transformation donné. Cela va exiger une multitude de nouveaux partenariats un peu partout dans le monde.

Pour y parvenir, l'UE intensifiera ses actions commerciales, qui comprendront :

- un club des matières premières critiques pour tous les pays partageant les mêmes valeurs et désireux de renforcer les chaînes d'approvisionnement mondiales ;
- le renforcement de l'Organisation mondiale du commerce ;
- l'extension de son réseau d'accords de facilitation des investissements durables et d'accords de libre-échange ;
- l'intensification de l'application de la législation pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales.

La diplomatie des matières premières

Il est facile de voir qu'aujourd'hui un des enjeux majeurs des accords commerciaux est de garantir l'approvisionnement en matières premières de l'UE pour les secteurs évoqués ci-dessus.

En dehors des ALE classiques comme le Mercosur qui contiennent des clauses sur les matériaux critiques, d'autres types d'accords interviennent : accords sectoriels comme avec l'Afrique du sud concernant le Nickel, stratégie du « Global Gateway » qui vise selon l' UE à « développer avec des pays du sud global des liens intelligents, propres et sûrs dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports, et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier. »[6] C'est dans ce cadre qu'a été conclu l'accord avec le Rwanda[7].

Dans le cadre de sa « diplomatie des matières premières » l'UE a mis en place des partenariats stratégiques sur les matières premières critiques avec l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili, la RDC, le Groenland, le Kazakhstan, la Namibie, la Norvège, le Rwanda, la Serbie, l'Ukraine, l'Ouzbékistan et la Zambie[8]. Elle utilise différents cadres de coopération établis aux niveaux bilatéral, régional ou multilatéral[9].

47 projets stratégiques

Le 25 Mars 2025, la commission Européenne a sélectionné 47 projets stratégiques visant à renforcer les capacités nationales en matière de matières premières stratégiques, répartis dans 13 États de l'UE : Belgique, France, Italie, Allemagne, Espagne, Estonie, Tchéquie, Grèce, Suède, Finlande, Portugal,

5. https://www.brgm.fr/fr/actualite/communique-presse/nouveau-programme-identification-ressources-minerales-francaises

6. https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/global-gateway_fr

7. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_24_822

8. Voir l'analyse d'Oxfam international sur les effets pervers de cette stratégie dans une étude récente : « À qui profite le « Global Gateway » ? La nouvelle stratégie de coopération au développement de l'UE » : https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2024-11/EU-GG-report-2024-FR-nov07.pdf

9. https://single-market-economy.ec.europa.eu/sectors/raw-materials/areas-specific-interest/raw-materials-diplomacy_en?prefLang=fr&etrans=fr

Les dessous de la Politique Européenne en matière d'extractivisme

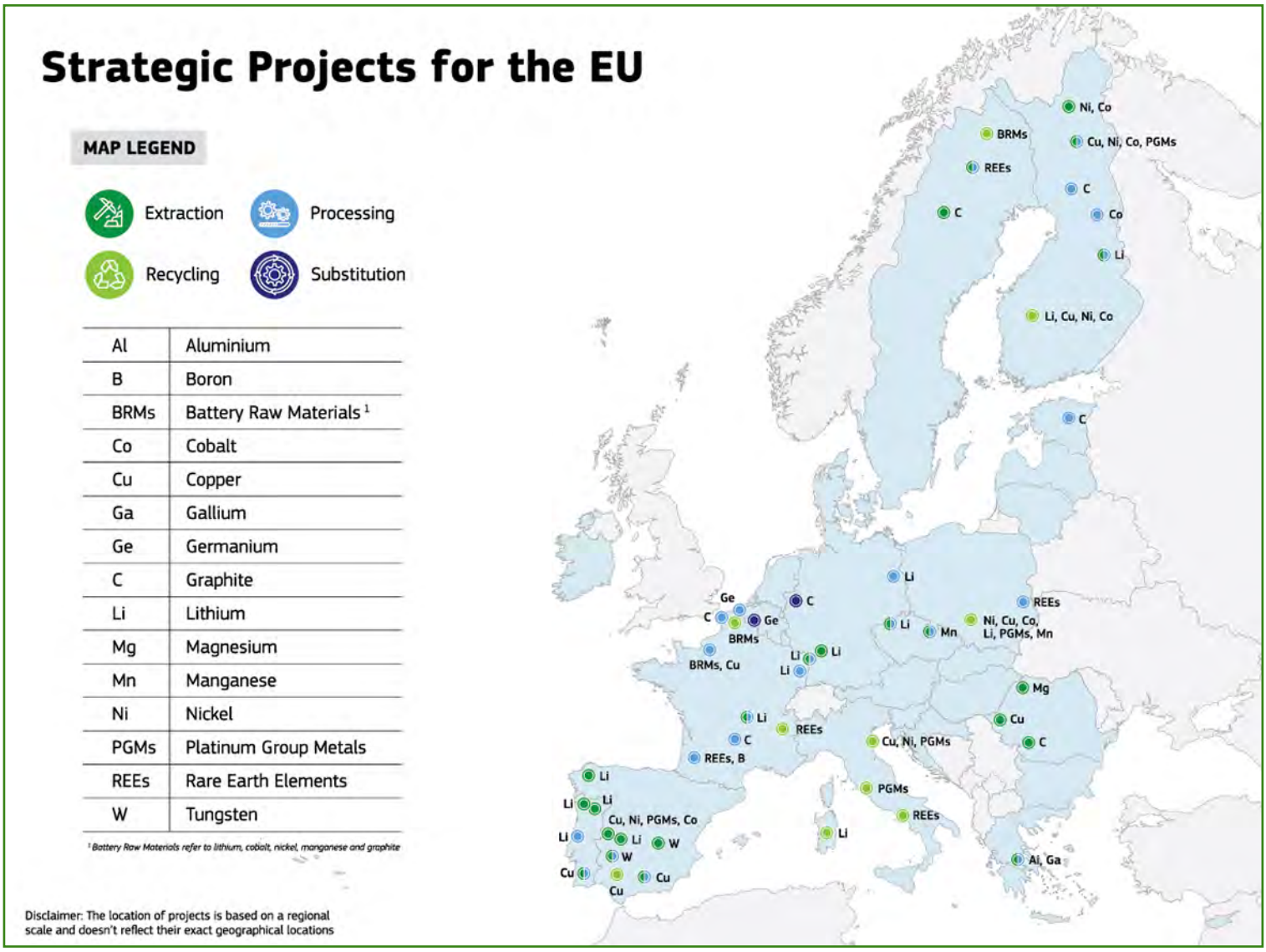

Les 47 projets stratégiques sélectionnés par la commission Européenne le 25 Mars 2025

Les dessous de la Politique Européenne en matière d'extractivisme

Pologne et Roumanie. « Ils couvrent un ou plusieurs segments de la chaîne de valeur des matières premières, avec 25 projets comprenant des activités d'extraction, 24 de transformation, 10 de recyclage et 2 de substitution des matières premières. Les projets stratégiques couvrent 14 des 17 matières premières stratégiques énumérées dans la législation sur les matières premières critiques. Il s'agit notamment de plusieurs projets couvrant le lithium (22 projets), le nickel (12 projets), le cobalt (10 projets), le manganèse (7 projets) et le graphite (11 projets), qui bénéficieront particulièrement à la chaîne de valeur des matières premières des batteries de l'UE »[10] 10. Neuf de ces projets concernent la France (2 d'extraction, 5 de transformation et 2 de recyclage), dont le projet Emili d'Echassières dans l'Allier.

Ces projets seront soutenus financièrement par l'UE (22,5 milliards €), et conformément au CRMA, la procédure d'octroi de permis ne dépassera pas 27 mois pour les projets d'extraction et 15 mois pour les autres projets. À l'heure actuelle, les processus d'autorisation peuvent durer de cinq à dix ans. Les États sont invités à soutenir de la même manière.

Regarder de plus près cette loi européenne sur les matières premières critiques, nous permet de nous rendre compte que les gouvernements européens sont déterminés, et les enjeux géopolitiques énormes tant le monde capitaliste a besoin de croissance et donc de ce développement extractiviste. Cet examen met aussi très clairement en évidence que les projets faits ici n'enlèveront aucun projet ailleurs, il restera encore 90 % des besoins à satisfaire via les importations. La souveraineté énergétique de l'UE ne sera jamais atteinte, d'autant plus dans une dynamique de croissance des consommations.

MPM.

10. https://france.representation.ec.europa.eu/informations/garantir-et-diversifier-lacces-aux-matieres-premieres-dans-lue-la-commission-europeenne-selectionne-2025-03-25_fr?prefLang=en

L'observatoire des minerais critiques

À l'occasion de la Semaine européenne des matières premières en décembre 2024 à Bruxelles, un groupe d'organisations de la société civile (Amigas de la Tierra España, Gresea, Observatori del Deute en la Globalització, Observatoire des multinationales, Transnational Institute, avec le soutien de Corpwatch et de Wav), d'universitaires et d'organismes de ville citoyenne a lancé un « Observatoire des minerais critiques »[1]1. Leurs études et recherches seront au service des activistes et de la société civile, des décideurs politiques, des médias et journalistes, des experts et chercheurs pour en particulier « fournir des informations et des ressources pour aller au-delà des narratifs des entreprises ou des gouvernements, poser les bonnes questions sur les avantages et les impacts des projets miniers et des politiques de l'UE, et raconter les vraies histoires. » Ils se sont dotés d'un manifeste qui pointe l'urgence de cette création d'un observatoire critique sur les matières premières. Ce manifeste interroge sur :

- Qui paiera le prix de cette nouvelle ruée minière en Europe et - probablement surtout - dans le reste du monde ?
- Qui en bénéficiera réellement ? Quelles seront les utilisations réelles des minerais critiques, et dans quel sens sont-ils vraiment « critiques », et pour qui ?
- La poussée minière de l'Europe atteindra-t-elle réellement ses objectifs supposés, que ce soit en termes de bénéfices pour le climat ou en termes d'indépendance et de résilience économiques ?

Et il conclut : « L'Observatoire des minerais critiques sera un centre de connaissances et un espace critique ouvert permettant d'échanger des idées et des ressources, d'aider à partager ces informations plus largement, de développer des apprentissages communs et de nouvelles recherches en collaboration. L'Observatoire se penchera sur les stratégies des multinationales et des gouvernements (du Nord) pour sécuriser les approvisionnements en minerais critiques au nom de la transition énergétique. » Cet Observatoire est particulièrement précieux aujourd'hui étant donné la complexité du sujet et la propagande des gouvernements du Nord au service des multinationales pour lesquelles la perspective de ce nouveau développement est très prometteuse.

1. https://corpwatchers.eu/fr/enquetes/criticalmineralsobservatory/?lang=fr

Une LOA très productiviste

Le « projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture » (LOA) a été adopté en mars dernier, quelques jours avant le salon de l'agriculture

Souveraineté alimentaire ?

L'expression « souveraineté alimentaire » se trouvant dans le nom de la LOA prête à discussion. C'est la Via Campesina qui a défini cette expression comme « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes écologiquement respectueuses et durables, et de leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles ». Mais la notion a été détournée par les tenants de l'agriculture productiviste, misant sur les exportations, et une augmentation de la production par tous les moyens possibles. C'est la colonne vertébrale de l'actuelle LOA.

Un détricotage en règle

Ainsi dans l'article 1, l'agriculture, la pêche et l'aquaculture sont considérées comme intérêt général majeur, permettant des dérogations à la réglementation environnementale. Le Sénat avait souhaité retirer l'objectif national d'atteindre 21 % des surfaces agricoles utiles cultivées en bio d'ici 2030 ; heureusement cet objectif a été réintroduit en commission mixte paritaire. Cependant le mot agroécologie n'apparaît plus dans la loi.

Les produits phytosanitaires ne peuvent plus être interdits s'il n'existe pas de solution alternative valable. Cela officialise donc l'autorisation des néonicotinoïdes.
L'irrigation agricole sera développée, sachant que les cultures irriguées sont en général destinées à l'exportation. Dans le même ordre d'idée l'article 15 favorise les retenues collinaires : les méga-bassines ne sont plus soumises à autorisation, mais à simple déclaration.
Jusqu'à maintenant, détruire intentionnellement une espèce protégée était passible de 3 ans de prison, et de 150 000 euros d'amende. Maintenant, le contrevenant devra seulement payer une contravention de 450 euros au maximum.

D'autres évolutions de la loi relativisent la destruction des haies sans autorisation, et assouplissent les règles régissant l'exploitation forestière. Ce qui précède ne sont que des exemples. On voit que, au nom de la « souveraineté alimentaire », on détricote le code de l'environnement, et on répond aux exigences de la FNSEA et de la Coordination Rurale qui demandent la fin des « normes ».

« Un scandale made in France »

La France est la première surface agricole de l'Union Européenne. Mais 17 % de la population sont en précarité alimentaire. Plutôt que de se soucier de nourrir sa population, la France dédie 43 % de ses terres agricoles à l'exportation… et importe des denrées alimentaires transformées pour la grande distribution. Par exemple, 250 000 ha de blé dur sont produits en France, ce qui permettrait de produire 15 kg de pâtes par habitant (la consommation réelle est en fait deux fois moindre). Or la France importe trois quarts de ses pâtes et semoules[1].

On observe donc une totale déconnexion entre la question de l'agriculture et celle de l'alimentation, ce qui constitue une grande tendance du productivisme agricole, à laquelle il faut opposer une autre logique, qui relie le champ à l'assiette, la fourche à la fourchette.

GS.

1. Voir le rapport annuel de Terres de Liens sur l'agriculture en France : « Souveraineté Alimentaire : un scandale made in France », https://terredeliens.org/national/souverainete-alimentaire-un-scandale-made-in-france-mobilisation/

Retour sur l'Interlude des Soulèvements de la Terre

Attac France était une nouvelle fois invitée à l'interlude des Soulèvements de la terre les 21 et 22 février, qui ont rassemblé 230 camarades au plus fort de l'évènement. Plusieurs organisations y étaient également présentes : Confédération paysanne - SNETAP FSU - Solidaires - CGT Grandpuits - Young Struggle - Serhildan - XR - Naturalistes des terres - Batissereuses des terres - Grimpantes des terres - Paysans de nature - Déroute des routes - A69 - Réseau de résistance aux fermes usines (RAFU), etc.

Cet interlude a donné comme toujours une place importante aux comités locaux des SDLT avec la volonté de les structurer à l'échelle régionale. Un autre débat a été consacré aux liens entre luttes sociales et luttes écologistes avec l'invitation et la participation de plusieurs organisations syndicales dans des groupes de travail (Solidaires - Sud Rail - SNETAP-FSU - CGT Grandpuits - Confédération paysanne) ou lors d'une table ronde.

Les SDLT ont manifesté une réelle volonté de faire le lien avec les organisations présentes pour appuyer et soutenir les mouvements sociaux, notamment dans le secteur agro-industriel, mais pas seulement. Il s'agit de dénoncer et de refuser l'opposition qui est dressée entre le monde ouvrier / des travailleurs·euses d'une part et de l'autre les mouvements écologistes qui seraient responsables des fermetures d'usines. Il s'agit aussi de construire des alliances pour bâtir des champs de lutte communs.

Par ailleurs, des campagnes auxquelles s'associent déjà plusieurs organisations ont été présentées dans le cadre notamment d'un atelier sur l'antifascisme : poursuite de la campagne « Désarmons Bolloré », lancement d'une campagne contre « l'empire Stérin » (du nom du millionnaire Pierre-Édouard Stérin) et les « Nuits du bien commun » ; celles-ci consistent à organiser des levées de fond pour financer des associations réactionnaire et conservatrices (qui se cachent derrière une image sociale ou caritative) et tisser ainsi un réseau pour implanter l'extrême droite dans les territoires. Un travail d'information serait à faire autour de ces « Nuits du bien commun », notamment auprès d'associations qui se laissent prendre au piège.

LR.

Calendrier des mobilisations :

24 mai : Levons les voiles - Mobilisation contre Bolloré - Bretagne.

21 juin : Guerre à la guerre - salon du Bourget.

Septembre / Octobre : Mobilisation contre les mégabassines dans le Poitou.

Automne : mobilisation contre le canal Seine Nord Europe.

Du 4 novembre au 9 décembre : Campagne contre l'artificialisation des terres.